



RAPPORT DE GESTION ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012

MINES ABCOURT INC.

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats d'exploration et de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats d'exploration et de la situation financière de Mines Abcourt inc. (la « Société ») pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 comparativement à l'exercice précédent. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers audités et doit être lu en parallèle avec nos états financiers et les notes afférentes. En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2012 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion, sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'exploration et de notre situation financière.

Nous vous invitons aussi à consulter SEDAR à www.sedar.com où vous trouverez tous les documents déposés selon les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières ainsi que notre site web : www.abcourt.com où vous trouverez une description de nos propriétés minières.

INCORPORATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (la « Société » ou « Abcourt »), a été constituée en corporation par lettres patentes de fusion datée du 11 janvier 1971 en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec et a continué son existence en vertu de la Partie 1A par certificat de continuation daté du 6 mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. Le portefeuille actuel de propriétés minières de la Société consiste uniquement en des propriétés situées dans la région de l'Abitibi, province de Québec, au Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus au présent rapport de gestion constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur l'évolution anticipée des activités futures de la Société ainsi que sur d'autres événements ou conditions susceptibles de se produire ou de survenir ultérieurement. Les énoncés prospectifs sont des énoncés portant sur des événements futurs qui

comportent des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels de la Société ainsi que d'autres événements ou conditions futurs pourraient donc différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, notamment, mais sans limitation, ceux dont il est fait mention à la section « RISQUES ET INCERTITUDES ». La direction de la Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées. Il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser.

PERFORMANCE GLOBALE POUR L'EXERCICE 2012

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012, la Société a émis 13 084 705 actions et 4 640 000 bons de souscription pour une valeur totale de 1 438 000 \$, dont 10 555 000 unités accréditives pour une valeur de 1 230 500 \$. Au 30 juin 2012, un montant de 1 050 000 \$ reçu pour des actions accréditives était réservé pour des dépenses d'exploration et d'évaluation. Les dépenses d'exploration et d'évaluation principales ont été encourues sur les propriétés Abcourt-Barvue (forage au diamant) et Elder (dénoyage). De plus petits montants ont été dépensés pour des programmes de forage au diamant sur les propriétés Vendôme, Jonpol et Vezza.

ÉTATS DE LA PERTE NETTE

Revenus

Nos revenus proviennent essentiellement d'intérêts reçus sur des certificats de dépôt. Par rapport à l'année précédente, nos revenus ont augmenté de 38 479 \$ à 91 999 \$ parce que les montants en certificats de dépôt étaient plus élevés et ils ont été détenus sur de plus grandes périodes.

Dépenses d'administration

Les dépenses d'administration ont diminué de 1 283 651 \$ en 2011 à 641 088 \$ en 2012. La plus grosse diminution a été sur la rémunération à base d'actions de 742 100 \$ en 2011 à 36 000 \$ en 2012. En 2011 et 2012, des options ont été accordées à des administrateurs et à des dirigeants.

Perte avant impôts

La perte d'exploitation avant impôts a diminué de 1 245 152 \$ en 2011 à 539 209 \$ en 2012. Les revenus d'intérêts ont été plus élevés et les dépenses administratives ont été plus basses tel qu'indiqué ci-dessus.

Perte nette et perte globale

La perte nette et la perte globale ont diminué de 1 004 002 \$ en 2011 à 503 109 \$ en 2012. Les dépenses d'administration ont été moins élevées et les impôts sur les résultats ainsi que les impôts différés ont aussi été moins élevés. La perte nette par action de base et diluée a diminué de 0,01 \$ en 2011 à 0,00 \$ en 2012.

RÉSULTATS POUR LE 4^e TRIMESTRE

Revenus

Tel que noté ci-dessus, nos revenus consistent principalement en intérêts reçus sur des certificats de dépôt. Pour le 4^e trimestre, le montant reçu a été de 20 036 \$.

Dépenses d'administration

Durant le 4^e trimestre, les dépenses d'administration ont totalisé 145 598 \$.

Profit net (Perte nette)

Après les impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs, une perte nette de 103 359 \$ a été réalisée au 4^e trimestre.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exploitation

Les activités d'exploitation avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont généré un flux de trésorerie négatif de 1 004 002 \$ en 2011 et de 503 109 \$ en 2012. Les éléments hors caisse du fonds de roulement ont produit 27 202 \$ en 2012 et 516 043 \$ en 2011.

Financement

L'émission d'actions et de bons de souscription, net des frais d'émission, a rapporté 10 341 357 \$ en 2011 et 1 084 524 \$ en 2012. Ces financements et notre trésorerie ont été plus que suffisants pour couvrir nos frais d'exploration et d'évaluation reportés, le paiement de l'option sur la propriété Aldermac, l'achat de claims pour Abcourt-Barvue et nos dépenses d'administration.

Investissement

En 2012 et 2011, l'investissement principal a été l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation pour des montants d'environ 3,2 M\$ chaque année. Le dépôt à terme et le dépôt à terme réservé pour des dépenses de prospection et d'évaluation ont affecté les dépenses d'investissement en ajoutant un montant de 1 035 000 \$ en 2011 et en diminuant 1 050 000 \$ en 2012. Les crédits d'impôt et de droits miniers ont été importants en 2012 en ajoutant 553 853 \$ à nos activités d'investissement.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie était de 4 475 798 \$ au 30 juin 2012 et de 7 268 300 \$ au 30 juin 2011.

FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS

Propriétés minières

Au cours de l'exercice 2012, 80 claims, au coût de 87 887\$ ont été ajoutés à la propriété Abcourt-Barvue.

De plus, en 2012, un paiement de 300 000 \$ en actions et en argent a été fait pour compléter l'achat de la propriété Aldermac.

Dépenses d'évaluation et d'exploration

En 2012, les dépenses d'exploration et d'évaluation, avant crédits d'impôts et de droit miniers, ont totalisé 3 013 199 \$, comparées à 3 119 239 \$ en 2011.

Pour chacune de ces années, ces dépenses ont été diminuées par des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt. En 2012, ce crédit est évalué à 517 942 \$. Les crédits d'impôts sont donnés par le gouvernement provincial du Québec pour des dépenses d'exploration encourues au Québec, lorsque ces dépenses ne sont pas financées par des actions accréditatives souscrites au Québec.

Détails sur les deux plus importants items des frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 :

En 2012, nous avons dépensé 2 007 359 \$ pour le dénoyage et la réhabilitation de la mine Elder. Ceci constitue l'item principal des frais reportés.

La deuxième dépense la plus importante a été le coût des forages au diamant, incluant 587 005 \$ sur Abcourt-Barvue, 105 762 \$ sur Vendôme, 205 263 \$ sur Jonpol et 107 310 \$ sur Vezza. Ces dépenses incluent tous les frais accessoires tel que les analyses, les ingénieurs et techniciens et les dépenses générales. Plus de détails sont donnés avec la description des propriétés.

BILAN

L'actif total au 30 juin 2012 s'établit à 20 720 267 \$ comparé à 19 592 087 \$ au 30 juin 2011. Les financements réalisés en 2011 ont augmenté de 1,1 M\$ la valeur des actifs.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Tel qu'indiqué précédemment, nous avons adopté les normes comptable IFRS.

MODIFICATIONS COMPTABLES

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les

entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2012 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

Les états financiers comparatifs présentés ont été préparés conformément aux IFRS, qui sont applicables au 30 juin 2012, et conformément à IFRS 1 à la première application des IFRS. Les incidences de ce changement de référentiel comptable pour les capitaux propres à la fin de l'exercice comparatif et du résultat global de l'exercice comparatif et cumulé depuis le début de l'exercice sont présentées à la note 18.

Les états financiers ne tiennent pas compte de ce qui suit :

- les projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB);
- les normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 30 juin 2012.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 ou des exercices ultérieurs. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales - États financiers consolidés (IFRS 10), Partenariats (IFRS 11), Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulée « États financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulée « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ». L'IASB a également publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 11, Partenariats

IAS 28, Participation dans des entreprises associées et coentreprises

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère

d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (état de la situation financière et compte de résultat) le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers de Mines Abcourt Inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS et les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière («IFRIC»).

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Présentation des états financiers et monnaie fonctionnelle

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS. La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition. Les dépôts à terme sont rachetables en tout temps, ils sont donc présentés dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15,5 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse et Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financement non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 juin 2012, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 1 050 000 \$. Au 30 juin 2011, la Société n'avait aucune somme à dépenser en frais de prospection et d'évaluation.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;

- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et

- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon

les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés. Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») et autres passifs. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les

équivalents de trésorerie, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. La direction de la Société a déterminé

qu'il n'y avait aucune provision requise au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Professionnels Agréés et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Capital-social

Les actions ordinaires émises en contrepartie d'espèces sont comptabilisées à leur prix de vente.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisé. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations. Au 30 juin 2012 et 2011, les passifs éventuels de la Société concernent les impacts environnementaux et les actions accréditives.

Paiement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option. Les jugements significatifs effectués par la direction de la Société concernent l'établissement du pourcentage de la volatilité et la méthode d'évaluation utilisée.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Dans la comptabilisation et l'évaluation des impôts différés, la direction se doit d'exercer son jugement en relation avec l'interprétation des lois pratiquement en vigueur, le taux d'impôt utilisé pour l'établissement des montants, les conditions économiques et commerciales ainsi que de la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures. À ce jour, la direction de la Société n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui

sont censés s'inverser durant la période de report.

TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2012 sont les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS et ces états financiers ont été préparés comme le décrit la note 2.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

L'adoption des IFRS n'a eu aucune incidence sur le montant total des capitaux propres au 30 juin 2011 mais elle a eu pour conséquence de le diminuer au 1^{er} juillet 2010 d'une somme de 205 970 \$.

Le rapprochement entre les états des capitaux propres, de la perte nette et de la perte globale présenté selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, se présente comme suit :

Rapprochement de la perte nette et de la perte globale

Pour l'exercice clos le:	30 juin 2011
	\$
Perte nette et perte globale présentées auparavant selon les PCGR du Canada	925 652
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives	<u>78 350</u>
Perte nette et perte globale selon les IFRS	<u>1 004 002</u>

Rapprochement des capitaux propres

	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	19 283 855	9 212 909
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives	=	<u>(205 970)</u>
Capitaux propres selon les IFRS	<u>19 283 855</u>	<u>9 006 939</u>

Réconciliation des actions accréditives

Tel que noté à la page 12, la Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs et les impacts de ce changement ont été comme suit :

Au 1^{er} juillet 2010, l'impact cumulatif de ce changement a été de réduire le capital-social de 164 574 \$, de réduire le surplus d'apport de 306 423 \$, de réduire les bons de souscription de

243 857 \$, d'augmenter l'autre passif de 205 970 \$ et de réduire le déficit de 508 884 \$.

Au 30 juin 2011, l'impact cumulatif de ce changement a été d'augmenter le capital-social de 479 391 \$, de réduire le surplus d'apport de 398 252 \$, de réduire les bons de souscription de 831 173 \$ et de réduire le déficit de 750 034 \$.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la perte nette et la perte globale a été augmentée d'un montant de 78 350 \$ provenant du total de a) la comptabilisation d'une charge d'impôts différés créditrice de 241 150 \$ afin de reconnaître l'exécution de la portion de l'obligation de transférer des déductions fiscales aux investisseurs de la Société et b) le renversement des frais d'émission en relation avec les impôts différés reliés aux actions accréditatives d'un montant de 319 500 \$.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, à l'exception de la perte nette qui est passée de 925 652 \$ à 1 004 002 \$ et de l'ajustement des impôts sur le résultat et impôts différés liés aux activités opérationnelles qui sont passés de 319 500 \$ à 241 150 \$, le tableau des flux de trésorerie n'a subi aucun autre changement.

Autres nouvelles normes

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (auditées)

Exercices terminés le 30 juin

	2012	2011	2010
Résultats (\$)			
Intérêts	91 999	38 479	4 464
Perte nette	(503 109)	(1 004 002)	(45 101)
Perte nette par action sur une base diluée	(0,00)	(0,01)	(0,00)
Bilan (\$)			
Espèces et quasi-espèces	4 475 798	7 268 300	(64 421)
Actif total	20 720 267	19 592 087	9 485 106
Total de la dette à long terme	--	--	--
Exploration minière (\$)			
Frais d'exploration et d'évaluation, nets des subventions, etc.	2 495 257	2 672 044	995 684

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non auditées)

	2012 Juin	2011 Juin	2012 Mars	2011 Mars	2011 Déc.	2010 Déc.	2011 Sept	2010 Sept
Résultats (\$)								
Intérêts	20 036	25 467	20 217	10 960	24 808	1 219	26 938	833
Profit net (perte nette)	(103 359)	(866 294)	(223 682)	200 820	(125 198)	(148 767)	(50 870)	(189 761)
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilan (\$)								
Espèce quasi-espèces	4 475 798	7 268 300	5 405 867	2 672 962	5 809 879	2 265 768	6 751 715	650 000
Actif total	20 720 267	19 592 087	19 691 903	14 029 581	19 650 360	13 560 719	19 475 596	9 423 279
Total dette à long terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers et d'impôts	(82 386)	478 461	951 854	827 938	947 172	1 060 419	678 617	305 226

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs d'exploration et d'évaluation reportés dans la note 7 de ses états financiers annuels pour les exercices terminés le 30 juin 2011 et le 30 juin 2012. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

Le tableau suivant donne le détail des frais généraux d'administration pour les exercices terminés le 30 juin 2011 et 30 juin 2012 :

FRAIS D'ADMINISTRATION	2012	2011
Impôt de la partie XII.6	3 227 \$	25 000 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	27 302	15 093
Honoraires professionnels	199 583	45 804
Honoraires de consultants	111 910	117 559
Restauration d'un site minier	64 471	92 898
Frais généraux d'administration	121 134	151 911
Publicité	8 132	19 275
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	69 329	74 011
Rémunération à base d'actions	<u>36 000</u>	<u>742 100</u>
	<u>641 088 \$</u>	<u>1 283 651 \$</u>

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dette à long terme

La Société pas de dette à long terme.

Redevances

<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>	<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>
Elder	2 à 3 % NSR	Tagami	1 à 2 % NSR
Barvue	0,25/tonne courte	Jonpol	2,5 % NSR
Vendôme	2% sur claims Xstarta	Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Abcourt	0	Aldermac ouest	2% NSR

Environnement

Un bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue a été restauré en 2005 et restauré de nouveau au cours des exercices 2009, 2010 et 2011. Nous avons aussi implanté une petite usine de traitement d'eau pour le lixiviat provenant du bassin restauré. Les dépenses de restauration ont été de 64 471 \$ en 2012 et 92 898 \$ en 2011.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas conclu d'arrangement hors bilan.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais d'exploration et d'évaluation de 278 298 \$ (258 382 \$ en 2011), des honoraires administratifs de 6 422 \$ (7 215 \$ en 2011), la restauration d'un site minier 8 807 \$ (5 143 \$ en 2011), des frais d'émission d'actions 16 000 \$ en 2011 et des allocations et des frais de location de véhicules et d'équipement totalisant 8 560 \$ en 2011, auprès de Décochib inc., une société ayant le même président que Mines Abcourt inc.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires administratifs de 4 463 \$ (23 235 \$ en 2011) et des frais d'émission d'actions de 18 822 \$ en 2011 auprès de deux administrateurs de Mines Abcourt inc.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ ET ÉMIS AU 30 JUIN 2012

Classe d'actions	Valeur au pair	Nombre autorisé	Nombre d'actions émises	Montant reçu
Cat. A (non-votante)	Aucune	illimité	aucune	0
Cat. B (votante)	Aucune	illimité	162 034 772	34 445 765 \$
Privilégiée	à déterminer	illimité	aucune	0

À la date de ce rapport, la Société avait un nombre de 167 019 772 actions de catégorie B (ordinaire) émises et en circulation.

ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION ÉMIS AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012, 13 084 705 actions ont été émises, pour un montant de 1 225 688\$ et 4 640 000 bons de souscription ont été émis pour un total de 32 672 \$. La valeur des bons de souscription a été établie selon la formule de Black-Scholes. La prime sur les actions accréditives a été de 206 140 \$.

Pour plus de détails, voir les notes 10 et 11 des états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2012.

OPTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES AU 30 JUIN 2012

Options

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

Options en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée \$
7 500 000	4 ans	0,12
1 250 000	3,2 ans	0,10
600 000	4,4 ans	0,10
350 000	2,7 ans	0,10
200 000	2,4 ans	0,10
200 000	2,2 ans	0,10
<u>100 000</u>	2,7 ans	0,16
<u>10 200 000</u>		

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2012		2011	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	72 769 875	0,22	14 204 879	0,21
Octroyés	4 640 000	0,20	64 971 496	0,22
Expirés	(9 398 379)	0,18	(4 526 318)	0,27
Exercés	-	-	(1 880 182)	0,17
Solde à la fin	<u>68 011 496</u>	0,23	<u>72 769 875</u>	0,22

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription.

Bons de souscription en circulation	Prix	Date d'expiration
	\$	
265 000	0,15	Décembre 2012
24 245 787	0,195	Décembre 2012
3 986 821	0,30	Décembre 2012
35 138 888	0,26	Avril 2013
<u>4 375 000</u>	0,20	Juin 2013
<u>68 011 496</u>		

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés et publics. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,00 %, prix des actions au moment de l'émission : 0,10 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 67,8 %.

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Au cours de l'exercice, la Société a donné des options à des courtiers et à des intermédiaires. La juste valeur des options accordés a été calculée selon la formule de Black-Scholes avec les hypothèses suivantes : durée 1 an, taux d'intérêt sans risque 1,01 %, prix des actions au moment de l'émission : 0,10 \$, le rendement en dividende : 0 % et le taux de volatilité anticipé : 67 %.

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit:

	2012		2011	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré	Quantité	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	5 037 933	0,17	1 119 833	0,14
Octroyées	568 750	0,12	4 689 907	0,16
Expirées	(348 026)	0,13	(57 000)	0,26
Exercées	<u>-</u>	-	<u>(714 807)</u>	0,13
Solde à la fin	<u>5 257 657</u>	0,15	<u>5 037 933</u>	0,17
Moyenne pondérée de la juste valeur des options émises à des courtiers et à des intervenants :		0,02		0,07

ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

En octobre 2012, la Société a conclu un placement privé de 1 742 000 unités à 0,10 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, chaque bon complet permettant au détenteur de souscrire une action à 0,14 \$ pour la première période de 12 mois et à 0,16 \$ pour la deuxième période de 12 mois. Dans le cadre de ce placement, la Société a également émis 3 243 000 unités accréditatives au prix de 0,12 \$ l'unité. Chaque unité accréditative était composée d'une action accréditative de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, chaque bon complet permettant au détenteur de souscrire une action à 0,20 \$ pour une période de 12 mois. Le produit de ce financement de 563 360 \$ sera présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 43 842 \$ et du montant de la prime sur actions accréditatives de 61 771 \$.

La juste valeur de chaque bon de souscription attribué a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : durée estimative de 1,35 an, taux d'intérêt sans risque de 1,09 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,11 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 71,7 %.

Autres valeurs mobilières convertibles

Aucune

Actions entières

Aucune

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc, possède deux projets miniers à un stade avancé de développement, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d'Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette propriété. De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter l'étude de faisabilité et nos demandes de permis. L'étude de faisabilité est terminée mais diverses alternatives sont considérées pour améliorer la rentabilité de ce projet. En février 2011, Abcourt a acheté l'intérêt de Xstrata Zinc Canada Division dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L'achat de ces claims nous permettra d'ajouter Vendôme dans le projet Abcourt-Barvue.

En mai 2006, une révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d'Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont complété une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité, presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

La réalisation du projet d'exploitation prévoit l'extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année.

Nous évaluons aussi la possibilité d'augmenter la capacité de l'usine à 2 740 tonnes par jour pour un total de 1 000 000 de tonne par année. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de convertir une partie des ressources présumées d'Abcourt en ressources indiquées et d'ajouter les ressources historiques de Vendôme au projet. À Abcourt-Barvue, un programme de forage au diamant en surface dans la partie ouest du gisement a été réalisé en vue d'améliorer le classement d'un bloc de minéralisation situé à des profondeurs de 150 à 200 mètres. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012, dix-huit (18) trous ont été forés (AB11-53 à AB11-71), pour un total de 5 857 mètres, à un coût global de 587 005\$, soit 100,22\$ par mètre. Ces trous ont, en général, donné d'excellents résultats (voir communiqués de presse du 15 février, 7 mars et 22 mars 2012). La prochaine étape sera la révision des réserves et des ressources, en accord avec la directive 43-101.

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Le gisement Vendôme fut découvert en 1951 par un pionnier de la technologie minière, l'ingénieur Paul R. Geoffroy. En 1954, un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 540 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, est présentement en cours.

LA MINE ELDER-TAGAMI

La mine Elder-Tagami est détenue à 100 % par Abcourt. Cette mine est avantageusement située à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire de 876 hectares. Plusieurs petites redevances sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. La mine est desservie jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Une partie du matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place. La réouverture de la mine est en cours.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur et un pendage de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beaucage Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, la mine fut fermée.

De 1995 à ce jour, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats obtenus ont servi à la révision des ressources 43-101. Nous avons de plus complété la conversion au système métrique de toutes les anciennes données. Cette révision des ressources a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing.. M. Bérubé est une personne qualifiée.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Table 1a – Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

ZONE	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES + INDIQUÉES			ONCES D'OR
	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	
ELDER	512 739	6,68	2,20	671 139	6,50	2,16	1 183 878	6,58	2,18	250 341
CDR				4 172	16,49	2,50	4 172	16,49	2,50	2 213
TAGAMI	_____	_____	_____	173 162	6,54	2,10	173 162	6,54	2,10	36 391

TOTAL TOUT INCLUS	<u>512 739</u>	<u>6.68</u>	<u>2.20</u>	<u>848 473</u>	<u>6.55</u>	<u>2.10</u>	<u>1 361 212</u>	<u>6.60</u>	<u>2.14</u>	<u>288 944</u>
-------------------------	----------------	-------------	-------------	----------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------	----------------

Table 1b – Ressources présumées à Elder et Tagami

ZONE	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	ONCES D'OR
ELDER	412 668	5,76	1,92	76 392
CDR	50 248	5,15	1,83	8 328
TAGAMI	<u>175 384</u>	<u>5.69</u>	<u>1.68</u>	<u>32 106</u>
TOTAL TOUT INCLUS	<u>637 900</u>	<u>5.70</u>	<u>1.85</u>	<u>116 827</u>

En se basant sur les nouvelles ressources (43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux d'exploration sont nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine, ou non. Dans l'affirmative, le programme de travaux d'exploration recommandé par Jean-Pierre Bérubé dans son rapport de 2009, sera réalisé. Par contre, si cette étude indique que suffisamment de ressources sont disponibles et si les fonds nécessaires sont levés, un programme de mise en valeur débutera en vue de commencer l'extraction de minerai le plus tôt possible.

Dénoyage de la mine Elder

Au cours de la seconde partie de l'exercice terminée le 30 juin 2011, des travaux importants d'inspection, de réparation et d'amélioration ont été réalisés sur les aménagements de surface, le matériel de levage et le puits afin de procéder au dénoyage de la mine. Le dénoyage, accompagné de travaux de réhabilitation, a débuté en mai 2011 et s'est continué tout au long de l'exercice 2012.

Présentement, nous avons plus de 20 employés travaillant à la mine.

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

	<u>Tonnes courtes</u>	<u>Cu %</u>	<u>Zn %</u>	<u>Ag oz/t</u>
Autour de l'ancienne mine	620 000	1,60 ±	2,00 ±	0,2
Nouveaux gisements à l'est	<u>1 150 000</u>	<u>1,50</u>	<u>4,13</u>	<u>0,9</u>

Total 1 770 000 1,54 3,38 0,6

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Un programme de forage de surface de 22 trous totalisant 5 514 mètres a été réalisé au cours de l'hiver 2008 au coût de 601 399\$. Plusieurs excellentes valeurs sur des largeurs importantes ont été recoupées et ont fait l'objet de communiqué de presse et dans les rapports annuels précédents.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, aucun travaux n'a été réalisé sur cette propriété en 2012. Toutefois, cette propriété est intéressante et des travaux seront faits dès que des fonds seront disponibles.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

Zone	Date	Auteur	Tonnes courtes	% Cu	% Zn	oz/t Ag
Upper Ag-Zn	1969	Waisberg ⁽¹⁾	20 000	--	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	--	1,0
Main West Cu	1974	Kilborn ⁽²⁾	1 946 000	1,04	--	0,02
Lower Ag-Zn-Cu	1983	Getty ⁽³⁾	815 000	1,25	3,21	3,55

⁽¹⁾S, Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾H,B, Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾D, Titaro, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Aur Resources Inc, avec qui nous avons négocié la première entente s'est fusionnée avec Teck-Cominco Limited. Nous avons renégocié cette entente et avons obtenu des conditions plus avantageuses.

Forage au diamant au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012

Nous avons foré neuf (9) trous au cours du premier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012. Huit de ces trous ont été forés sur le prolongement d'une zone d'argent indiquée par des anciens forages. Ces trous n'ont donné que de faibles valeurs. Le neuvième trou a été foré au contact de la rhyolite et de tuf et a recoupé un mètre titrant 267,50 grammes d'argent par tonne et 0,24 % de zinc, à environ 100 mètres de profondeur. Les dépenses encourues pour ces forages ont été de 225 789\$. En septembre 2012, six trous additionnels, pour un total de 1 466 mètres, ont été forés. Nous sommes en attente des résultats pour deux trous.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé. Cette nouvelle propriété est au stade de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique connu.

Nous avons récemment foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

RISQUES ET INCERTITUDES

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités d'exploration de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon spectaculaire, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision

d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts, soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvre des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourrait empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction,

l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des responsabilités environnementales, l'acquiescement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie

d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources minérales et d'acquérir de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés. Conformément à cette stratégie, nous avons en 2012, réalisé divers placements. Les fonds obtenus ont servi à la réalisation d'un programme important de forage au diamant sur les propriétés Abcourt-Barvue, Vendôme, Jonpol et Vezza et pour le dénoyage de la mine Elder. Nous avons de plus réalisé des émissions d'actions pour l'achat de propriétés minières.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport de gestion sera envoyée dans les 10 jours, aux actionnaires qui en ont fait la demande.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction

29 octobre 2012

(s) Jean-Guy Courtois

Jean-Guy Courtois, chef des finances

29 octobre 2012